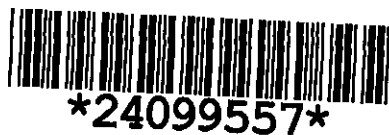




Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

24 JUIN 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0401 722 332**
Nom

(en entier) : **ENTREPRISES LEPAGE FRERES**
(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Aurore 2A, 6040 Charleroi**

**Objet de l'acte : Démission administrateurs - Nomination administrateurs - Procuration -
Démission délégué gestion journalière - Nomination administrateur-délégué -
Procuration**

Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique prises le 7 juin 2024 :

(...)

1. L'actionnaire unique prend acte de la démission de :

- Monsieur Frédéric De Smet ; et
- Monsieur Daniel Deneyer ;

de leur mandat d'administrateur, avec effet au 7 juin 2024.

(...)

3. L'actionnaire unique décide de nommer en qualité d'administrateurs, avec effet au 7 juin 2024 et pour une durée de six ans, étant entendu que leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2030 :

- MANAGEMENT CONSULTING AND TECHNOLOGY SRL, société à responsabilité limitée de droit belge, dont le siège est situé Bambusch, 57 à 4850 Plombières, immatriculée à la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro 1008.718.935, représentée par Grégory Bruylants, administrateur ;

- ANALEMME SRL, société à responsabilité limitée de droit belge, dont le siège est situé Rue Jules Bonaventure, 79 à 7300 Boussu, immatriculée à la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro 0661.972.045, représentée par Ghislain Meurice, administrateur ; et

- CONSORTIO MANAGEMENT SRL, société à responsabilité limitée de droit belge, dont le siège est situé Rue du Cayaux, 7E à 5620 Florennes, immatriculée à la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro 1008.718.836, représentée par Pierre Limbort-Langendries, administrateur.

L'actionnaire unique décide que leur mandat sera exercé à titre gratuit.

4. L'actionnaire unique décide de donner mandat à Me Christophe Krzewinski et/ou à Me Samuel Darcheville et/ou à Me Thibault Neuzy et/ou à Mme Vicky Meirman, ou à tout avocat du cabinet Krzewinski+Partners, dont les bureaux sont situés à 1340 Ottignies Louvain-la-Neuve, Allée de Clerlande 3, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec un pouvoir de sous-délégation, aux fins de signer et compléter tout document et accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en oeuvre des résolutions adoptées ci-dessus et leur publication aux Annexes du Moniteur Belge, ainsi que pour procéder aux modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des autres autorités publiques. A cette fin, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Extrait des décisions unanimes par écrit des administrateurs du 7 juin 2024 :

(...)

1. Les administrateurs prennent acte de la démission de Monsieur Pierre Limbort-Langendries en sa qualité de délégué à la gestion journalière de la Société, avec effet au 7 juin 2024.

(...)

3. Les administrateurs décident de nommer en qualité d'administrateur-délégué, avec effet au 7 juin 2024 et pour une durée de six ans, étant entendu que son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2030 :

- CONSORTIO MANAGEMENT SRL, société à responsabilité limitée de droit belge, dont le siège est situé Rue du Cayaux, 7E à 5620 Florennes, immatriculée à la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro 1008.718.836, représentée par Pierre Limbort-Langendries, administrateur.

Les administrateurs décident que son mandat sera exercé à titre gratuit.

4. Les administrateurs décident de donner mandat à Me Christophe Krzewinski et/ou à Me Samuel Darcheville et/ou à Me Thibault Neuzy et/ou à Mme Vicky Meirsman, ou à tout avocat du cabinet Krzewinski+Partners, dont les bureaux sont situés à 1340 Ottignies Louvain-la-Neuve, Allée de Clerlande 3, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec un pouvoir de sous-délégation, aux fins de signer et compléter tout document et accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en oeuvre des décisions adoptées ci-dessus et leur publication aux Annexes du Moniteur Belge, ainsi que pour procéder aux modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des autres autorités publiques. A cette fin, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Pour copie conforme
Vicky Meirsman
Mandataire